

ISO

38
Replaced by R 1147
7-V

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**RECOMMANDATION ISO
R 138**

**TEXTILES
SYSTÈME UNIVERSEL DE DÉSIGNATION DE LA MASSE LINÉIQUE**

1^{ère} ÉDITION

Janvier 1960

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 138, *Système universel de désignation de la masse linéique*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 38, *Textiles*, dont le Secrétariat est assuré par la British Standards Institution (B.S.I.).

Au cours de sa première réunion, tenue à Buxton, en juin 1948, le Comité Technique ISO/TC 38 reconnut les avantages d'établir un système universel unique pour la désignation de la masse linéique des fibres, fils et autres produits textiles. Les principes sur lesquels un tel système devrait être basé de préférence furent en général acceptés.

La discussion fut reprise à la deuxième réunion du Comité Technique, à Bournemouth, en juin 1951. Les décisions précédentes furent confirmées et deux unités furent reconnues : le gramme par kilomètre et le gramme par 10 kilomètres.

A la troisième réunion du Comité Technique, tenue à Southport, en mai 1956, il fut constaté que l'existence de deux unités de base avait été un obstacle à un accord général en faveur du système préalablement établi. L'accord unanime fut obtenu par le choix d'une seule unité de base, le gramme par kilomètre, désigné par « tex ». Cette décision permit l'adoption définitive du texte comme Projet de Recommandation ISO.

En date du 17 janvier 1958, ce Projet de Recommandation ISO (N° 210) fut distribué à tous les Comités Membres de l'ISO et approuvé par les Comités Membres suivants :

Allemagne	Hongrie	Roumanie
Australie	Inde	Royaume-Uni
Autriche	Irlande	Suède
Belgique	Israël	Suisse
Birmanie	Italie	Tchécoslovaquie
Canada	Japon	Turquie
Danemark	Norvège	Union Sud-Africaine
Espagne	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
Finlande	Pays-Bas	U.S.A.
France	Pologne	Yougoslavie

Aucun Comité Membre ne se déclara opposé à l'approbation du Projet.

Le Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO qui décida, en janvier 1960, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

TEXTILES

SYSTÈME UNIVERSEL DE DÉSIGNATION DE LA MASSE LINÉIQUE

1. Le système universel pour désigner la masse linéique des textiles est *direct*; c'est-à-dire qu'il exprime la masse d'une certaine longueur de fibre, de filament, de fil, de corde ou de cordage et non la longueur d'une certaine masse de la matière textile.
2. Le système est *décimal* et utilise les unités métriques.
3. L'unité principale est le *gramme par kilomètre*. Il est recommandé d'employer de préférence à toute autre combinaison possible les multiple et sous-multiple suivants:
 - a) Milligramme par kilomètre
 - b) Kilogramme par kilomètre (gramme par mètre)
4. Le système est appelé *système tex* et les unités sont désignées comme suit:

Gramme par kilomètre	tex
Milligramme par kilomètre	millitex
Kilogramme par kilomètre (ou gramme par mètre)	kilotex
